



## **Communiqué de Presse pour diffusion immédiate:**

### **Les Cours suprêmes des pays du Sahel s'engagent dans la lutte contre le terrorisme.**

Dakar (Sénégal), le 2 mars 2018.

Le vendredi, 2 mars dans la salle d'audience, la Cour suprême accueille la cérémonie solennelle d'adoption des lignes directrices sur le traitement judiciaire des dossiers de terrorisme par les Présidents des cours suprêmes du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger, du Sénégal, et du Tchad. Monsieur Ismaila Madior FALL, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice préside l'ouverture officielle à 9h.

Cette initiative résulte des travaux engagés par les Cours suprêmes des pays du Sahel dans le cadre du projet *les Cours suprêmes dans la prévention et la lutte contre le terrorisme*. Les lignes directrices soumises à l'adoption résultent des séminaires et travaux menés sur le terrain pendant deux ans, sous la forme de visites d'étude nationales accueillies par les Premiers présidents des Cours suprêmes du Mali (octobre 2016), du Niger (mai 2017), de la Mauritanie (juillet 2017), et du Sénégal (mars 2018).

L'adoption et la signature de ces lignes directrices élaborées par les juges des Cours suprêmes marqueront une étape décisive dans le cadre national et international de lutte contre le terrorisme. Le document traduit pour la première fois de manière concrète la volonté affirmée des Cours suprêmes des pays du Sahel de présenter un front unifié dans le respect des droits fondamentaux dans la lutte contre le terrorisme. Cet engagement intervient deux ans après la réunion d'information publique tenue aux Nations Unies le 10 mars 2016 au cours de laquelle les juges des Cours suprêmes de l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et le Moyen Orient ont, pour la première fois, présenté leurs perspectives sur la lutte contre le terrorisme aux Membres du Comité contre le terrorisme des Nations Unies.

Lancé au congrès de l'Association des Hautes Juridictions de Cassation des pays ayant en partage l'usage du Français (AHJUCAF) à Dakar en 2014, avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de l'ONU, cet engagement résolu des Cours suprêmes dans la lutte contre le terrorisme est une réponse régionale positive qui s'inscrit dans les instruments internationaux et Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et le *Mémoire de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale*.

Sont signataires les Premiers présidents des Cours Suprêmes du Burkina Faso, Mme Thérèse Traouré-Sanou ; du Tchad, M. Samir Annour ; du Mali, M. Nouhoum Tapily; de Mauritanie, M. El Houssein Ould Nagi ; du Niger, M. Boubou Mahamane ; et M. Mamadou Badio Camara, du Sénégal, en présence de leurs homologues, les Premiers présidents M. Bertrand Louvel de France;



M. Jean Fahed du Liban; M. Hédi Guediri de Tunisie; le Registraire de la Cour suprême du Canada, M. Roger Bilodeau ainsi qu'un représentant du Premier président de la Cour de cassation du Maroc, M. Abdelkader Chentouf. La conférence publique se déroulera en présence des magistrats et membres du barreau sénégalais, d'universitaires, d'ambassadeurs accrédités à Dakar, des membres de la société civile, ainsi que d'experts et de praticiens du droit en provenance de la Cour de cassation Française et d'organisations internationales.

Mise en œuvre par l'Association des Hautes Juridictions de Cassation des pays ayant en partage l'usage du Français (AHJUCAF), le Global Center on Cooperative Security (Global Center) et l'Office des Nations Unies sur la Drogue et la Crime (ONUDD), en partenariat avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (DECT) et l'OIF, ce projet a bénéficié de l'appui financier des gouvernements du Canada et du Japon.

**Contact: Pour toute information supplémentaire, M. Jean-Paul Jean, Secrétaire général de l'AHJUCAF, [Jean-Paul.Jean@justice.fr](mailto:Jean-Paul.Jean@justice.fr) ; Mme Junko Nozawa, Juriste au Global Center, [JNozawa@globalct.org](mailto:JNozawa@globalct.org) ; ou M. Julien Savoye, Chef par intérim de l'Équipe de prévention du terrorisme au Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'ONUDD pour l'Afrique de l'ouest et du centre, [julien.savoye@un.org](mailto:julien.savoye@un.org).**